

VERS QUELS MÉTIERS?

- Agent qualifié de maintenance en hôtellerie de plein air, technicien généraliste

PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Adultes inscrits au Pôle Emploi (sous divers statuts).
- Avoir validé son projet professionnel auprès d'un réseau valideur (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, APEC, OPACIF...)
- Age minimum : 18 ans
- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Avoir un état de santé compatible avec les métiers visés par l'action de formation
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponses sous 20 jours ouvrables.
- Détail des modalités d'accès⁽¹⁾

EXAMEN

Diplôme de niveau 3.

L'évaluation des compétences du candidat est effectuée à travers trois éléments :

- Le contrôle continu, en centre de formation
- Le contrôle continu en entreprise, par le tuteur,
- L'examen final, par le jury.

Les temps d'évaluation sont placés sous la responsabilité de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air

- Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- RNCP : N°23025 - Certif info : N°50369

QUELQUES CHIFFRES (1) (3)

- 100 % de réussite à l'examen session juin 2023 (8 reçus sur 8 présentés)
- 100 % de persévérance⁽²⁾ en formation sur l'année scolaire
- 6 mois après la formation :
 - 85 % sur le marché de l'emploi dont :
 - 75 % en emploi
 - 25 % en recherche d'emploi
 - 15 % autres situations (services civiques, santé, congé maternité...)

TARIFS (1)

- Formation gratuite sauf pour les adultes, mais dans ce cas possibilité de prise en charge des frais de formation par la Région des Pays de la Loire (Visa Métiers), l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap, Delphine MARCHAND, la faisabilité selon le handicap

(1) Détails et mise à jour sur le site Internet de la MFR ou par téléphone

(2) Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

(3) Les chiffres concernent la dernière année scolaire



SITE DE FORMATION

MFR ST GILLES CROIX DE VIE
La Bouchère

51 route de la Roche Sur Yon
85800 ST GILLES CROIX DE VIE
02 51 55 52 12

mfr.st-gilles@mfr.asso.fr

www.cfa-mfr-stgillescroixdevie.fr

Numéro siret : 786 461 848 00016

CQP OUVRIER QUALIFIÉ DE MAINTENANCE EN HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

sur 8 mois

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 20 semaines en centre de formation
- 14 semaines en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

- 4 semaines à la MFR
- 3 semaines en entreprise



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans

(Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)

- Contrat de professionnalisation
- Formation pour adultes VISA METIERS financés par la Région

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Les structures d'hôtellerie de plein air (campings)...

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'ADULTE EN ENTREPRISE

- Assurer la maintenance des emplacements et des hébergements individuels ainsi que des parties communes (bâtiments, circulations, espaces communs, espaces verts...), en respectant les règles de l'art et de sécurité, avec un souci d'organisation du travail, dans un objectif de qualité et de satisfaction des clients.
- Assurer l'entretien des piscines et des espaces aquatiques, réaliser des travaux de second œuvre ou des réseaux divers ou d'entretien spécialisé d'espaces verts.

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Bloc 1 : Organiser ses activités d'ouvrier qualifié de maintenance en hôtellerie de plein air
- Bloc 2 : Réaliser la maintenance des bâtiments, des hébergements et de leurs équipements en hôtellerie de plein air
- Bloc 3 : Entretien des espaces verts et extérieurs et gérer les déchets en hôtellerie de plein air.
- Bloc 4 : Entretien des espaces aquatiques en hôtellerie de plein air

ENSEIGNEMENT PROFESIONNEL :

- Organiser son travail et son poste en fonction des consignes données
- Réaliser des dépannages en saison
- Réaliser les hivernages et « dés-hivernages » des hébergements
- Réaliser des travaux courants d'entretien des espaces verts
- Réaliser des petits travaux de maçonnerie
- Installer et entretenir des équipements de parcs et jardins
- Entretien des piscines et espaces aquatiques
- Réaliser des travaux de second-œuvre : plaquisterie, menuiserie, pose de faïence et de revêtements de sol
- Réaliser des travaux de réseaux divers (réseau d'eau, d'électricité...) et y raccorder des hébergements
- Poser des bordures en béton
- Réaliser des travaux spécialisés d'entretien des espaces verts
- Travailler en sécurité : SST, CACES R482 Catégorie A, habilitation électrique

ENSEIGNEMENT GENERAL :

- Construction et suivi du projet professionnel
- Expression française
- Mathématiques

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES (1)

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°5285 0055985 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.